

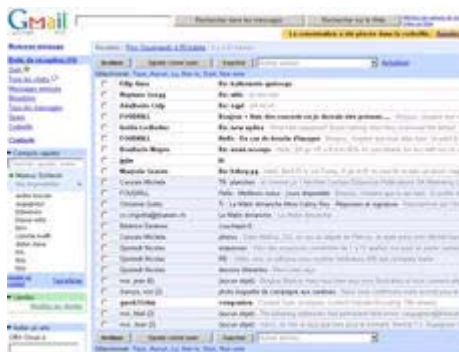
Actu

INTERNET

Google menace l'Allemagne

Un projet de loi allemande prévoit d'interdire les adresses e-mail anonymes. Google menace de stopper sa messagerie dans le pays. Ces tensions révèlent notre désarroi face à la déferlante du Web

Michel Jeanneret - 30 Juin 2007
Le Matin Dimanche



DR

Les utilisateurs allemands de Gmail vont-ils devoir se passer de la messagerie de Google? Un bras de fer discret s'est engagé entre le géant du Web et le gouvernement

allemand. La semaine passée, la firme californienne menaçait d'interrompre ce volet de ses services, si les autorités ne revenaient pas sur l'un des points de la révision de la loi sur la surveillance des télécommunications et d'Internet.

Le problème? Dans son projet, prétextant des raisons de sécurité, le gouvernement allemand envisage d'exiger des fournisseurs de messageries qu'ils ne tolèrent plus les adresses e-mail anonymes et collectent l'identité de chaque usager.

Pour sa part, la Suisse ne prévoit aucune modification de loi allant dans ce sens. «C'est tout simplement irréalisable du point de vue technique, avance Daniel Menna, porte-parole du préposé fédéral à la protection des données. Faudrait-il exiger de chaque utilisateur de messagerie qu'il envoie une photocopie de son passeport?»

Les vertus de l'anonymat

Daniel Menna rappelle que l'anonymat peut même s'avérer utile dans des conditions très sérieuses: «Je pense à une personne malade qui désirerait participer à un forum médical sans faire connaître son identité ou, plus simplement, pour combattre le spam.»

Mais alors, quid de la sécurité? «C'est un faux argument, s'amuse Stéphane Koch, président d'Internet Society Geneva. Pour les personnes qui ont quelques notions d'informatique, brouiller les pistes est un jeu d'enfant. On peut passer par des routeurs ou utiliser des programmes tels que Mixminion qui permet d'anonymiser l'émetteur et le récepteur de mails.»

Selon Stéphane Koch, l'anonymat a d'autres vertus. Il permet notamment à diverses organisations, non gouvernementales par exemple, d'échanger des informations lors de missions dans des Etats «fouineurs».

Cette exigence de transparence envers Google - qui concernerait d'ailleurs les autres messageries telles que Yahoo et Hotmail - revêt un caractère paradoxal. Alors que l'on demande au géant du Web de collecter l'identité des utilisateurs de sa messagerie, on s'émeut de tout ce que Google sait déjà sur nous.

Que ce soit par le biais du scannage des mails, de ses moteurs de recherche et de ses autres services, la firme possède une foule d'informations privées qui commencent à inquiéter. Des informations personnelles (via les adresses IP) qu'elle conserve pendant 24 mois ou plus.

Or le 26 mai, les responsables de la protection des données de l'Union européenne

ont uni leurs forces pour exiger du géant californien qu'il efface ces données après un laps de temps de 18 mois, ce à quoi s'est engagé Google.

Dimanche 01 Juillet

Droit de reproduction et de diffusion réservés



© Le Matin Online | www.lematin.ch
Edipress Publications SA